
**DELEGATION GENERALE
AUX GRANDS TRAVAUX**

**COORDINATION DES MARCHES PUBLICS
ET DE LA REGLEMENTATION**

**DEPARTEMENT DE LA CELLULE DE
GESTION DES MARCHES PUBLICS**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°002-2018/MAETGT-DGGT-CMPR-DCGMP

« Etude d'Elaboration de nouveaux outils de planification urbaine pour 14 villes Congolaises »

Le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, l'avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un bureau ou consultant devant réaliser **l'étude d'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine (plans directeurs d'urbanisme) pour 14 villes Congolaises réparties** comme suit :

- Tranche n°1 (tranche ferme) : Dolisie, Mossendjo, Oyo-Ollombo, Ouesso et Pokola ;
- Tranche n°2 (tranche conditionnelle) : Sibiti, Madingou, Kinkala, Djambala, Ewo ;
- Tranche n°3 (tranche conditionnelle) : Nkayi-Kayes, Gamboma, Owando et Impfondo.

I- Objet de l'étude :

La présente étude a pour objet d'élaborer les schémas directeurs des voiries, d'assainissement, des transports et les plans directeurs d'urbanisme dans les localités concernées.

A l'issue du projet, le prestataire remettra un dossier comprenant :

- le diagnostic du contexte spatio-temporel ;
- les documents de stratégie actuels (SDU et PDU) et les documents techniques

thématiques (schémas directeurs de voirie, d'assainissement, de circulation, des transports et de déplacements) ;

- une nouvelle armature urbaine ;
- les plans directeurs d'urbanisme dans les localités épinglées.

II- Financement :

Budget d'investissement de l'Etat congolais.

III- Maîtrise d'ouvrage :

- le Maitre d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maitre d'ouvrage délégué est le Ministère de l'aménagement, de l'équipement du territoire, des grands travaux (MAETGT).

IV- Constitution du Dossier :

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après :
 - les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;
 - la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
 - toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou du consultant porteront sur :

- l'expérience générale du candidat ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI-Présentation des dossiers :

Les dossiers seront présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à **Monsieur le Ministre de l'aménagement, de l'équipement du**

territoire, des Grands Travaux (Département de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 5^{ème} étage) avec la mention suivante :

« Etude d'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine (plans directeurs d'urbanisme pour 14 villes Congolaises »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : **Coordination des marchés publics et de la réglementation de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Département de la Cellule de gestion des marchés publics, 5^{ème} étage, portes n°506, 507), sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, place de la République ex-Rond-point du CCF, ex-Immeuble du Plan ; Tél. : (+242) 02281 47 13 ; BP : 1127 ; Fax : (+242) 022 281 40 21 ; e-mail : marches.cmpr@dggt-gouv.cg; Lucien.AYEMBA@dggt-gouv.cg**, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11h00.

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point VI au plus tard le **22 novembre 2018, à 13 heures 30 minutes (heure locale)**. Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le **29 novembre 2018** et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII- Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Département de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 5^{ème} étage, portes n°506, 507)**, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur les sites web : www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

Fait à Brazzaville, le **26 OCT. 2018**

La Coordonnatrice des Marchés Publics
et de la Réglementation, p.i



Caddy-Elisabeth NDALA.-